



## COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES COMPETITIONS FEMININES

### PROCÈS VERBAL N° 11

Réunion en plénière : 25 avril 2024

A : 18h00

Présidence : Mme Sadia SALEM

Secrétaire : M GRISEL Philippe,

Membres participants : Mmes ELIOT Brigitte, SCHULTZ Lucillia, VIGREUX Laetitia

Absent excusé: Mmes DELRIEU Christine, BREANT Marine

Assiste à la réunion : M DUBUS Mathieu

\*\*\*\*

#### RECOURS

Les décisions ci-après de la Commission sont susceptibles de recours auprès de la Commission Départementale d'Appel, dans le **déla**i de **2 jours** à compter du lendemain de leur première notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.N.

\*\*\*\*

#### RAPPEL AUX CLUBS

Les Clubs sont informés que toutes les feuilles de match sont contrôlées afin de vérifier la participation éventuelle de joueuses suspendues, de joueuses non titulaires de licence, des clubs en infraction au regard du statut régional de l'arbitrage, les clubs qui n'utilisent pas la tablette ou qui ne transmettent pas la FMI dans les délais impartis, les informations manquantes (absence du délégué à la police du terrain, licence manquante, absence de surclassement).

En cas d'utilisation d'une feuille de match papier, merci de nous donner la raison de son utilisation, le club recevant doit faire parvenir la feuille de match quel que soit le résultat de la rencontre.

\*\*\*\*

#### HOMOLOGATION

L'homologation d'une rencontre est de droit le trentième jour à minuit, si aucune instance la concernant n'est en cours et si aucune demande visant à ouvrir une procédure n'a été envoyée avant cette date, en application de l'article 147 des RG de la LFN.

\*\*\*\*



## **COUPES FÉMININES DU DISTRICT DE FOOTBALL DE SEINE MARITIME**

### COUPE SENIORS FÉMININE à 8

La Commission procède au tirage du ¼ de finale de la compétition; les matchs programmés le **1er mai 2024** à 15h00 se déroulent sur le terrain du club premier nommé.

En cas d'occupation du terrain, les rencontres seront inversées.

RECEVANT	VISITEUR
FC SOMMERY	AS GOURNAY EN BRAY
GRPT MOULINS ECALLES	GCO BIHORELLAIS
MONT SAINT AIGNAN FC	US NORMANDE 76
AS DE MONTIVILLIERS	FC NEUFCHATEL EN BRAY

### COUPE U17 FÉMININE à 8

La Commission procède au tirage du ¼ de finale de la compétition ; les matchs programmés le **1er mai 2024** à 15h30 se déroulent sur le terrain du club premier nommé.

En cas d'occupation du terrain, les rencontres seront inversées.

RECEVANT	VISITEUR
FC FEMININ ROUEN PE	ESM GONFREVILLE
E.MOTTEVILLE X MARE	GRAND QUEVILLY FC
FC ST ETIENNE DU ROUVRAY	AL DEVILLE MAROMME
OLYMPIA CAUX FOOTBALL	SC FRILEUSE



### COUPE U14 FÉMININE à 8

La Commission procède au tirage du ¼ de finale de la compétition ; les matchs programmés le **1er mai 2024** à 14h00 se déroulent sur le terrain du club premier nommé.

En cas d'occupation du terrain, les rencontres seront inversées.

RECEVANT	VISITEUR
PLATEAU QUINCAMPOIX FC	MONT SAINT AIGNAN FC
GRAND QUEVILLY FC	FC FEMININ ROUEN PE
FC DIEPPE	MADRILLET CHÂTEAU BLANC
HAVRE CAUCRIAUVILLE	STADE DE GRAND QUEVILLY

En cas d'impraticabilité de terrain édictée par arrêté municipal, la rencontre est impérativement inversée si l'état du terrain adverse le permet (article 9 des Règlements des Compétitions du District de Football de Seine-Maritime).

\*\*\*\*

La Présidente de la Commission,  
Mme Sadia SALEM

Le Secrétaire de la commission,  
Philippe GRISEL